Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chez ANDRE comme dans le Groupe VIVARTE, FO est pour la défense des intérêts des salariés

Les salariés de chez ANDRE (Groupe VIVARTE) vivent un plan de restructuration commandé par le groupe VIVARTE et mis en œuvre par leurs représentants, les directions de KOOKAI, LA HALLE et ANDRE.

Leur plan de destruction d'emplois aura des conséquences immédiates pour ceux qui perdent leurs emplois dans une conjoncture sociale et de crise. Avec près de 6 millions de chômeurs, il y a peu de perspectives d'avenir.

Pour ceux qui resteront, les conditions de travail vont se dégrader. Les salariés n'étaient pas en sureffectifs, ils seront maintenant en sous-effectifs, pour accomplir le même travail.

Les sommes mises sur la table, les actionnaires ne voudront pas les assumer seuls. La modération salariale et le gel des embauches seront au programme.

Ce plan antisocial au seul bénéfice des actionnaires aura été facilité par une loi qui diminue les droits des salariés. Elle est issue d'un accord national interprofessionnel sur la fléxisécurité signé par la CFDT, la CGC et la CFTC.

FO a rempli son rôle en négociant au niveau du groupe VIVARTE, comme au niveau d'ANDRE. Maintenant les directions doivent prendre leur responsabilité.

FO a été présente à toutes les manifestations, à toutes les négociations. Elle continuera à défendre les intérêts des salariés victimes des actionnaires et des représentants du Groupe VIVARTE.

C'est pour cela que FO ne signera pas la destruction des emplois et le massacre des conditions de travail.

Paris, le 31 juillet 2015

Contact :

- Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce
  Tél. : 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

54 rue d'Hauteville - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 🖷 : 01.48.01.91.98
Courriel : *commerce@fecfo.fr*